

Arguments en faveur du transport actif

Fiche de #4
renseignements

Automne 2000

INFRASTRUCTURES:

Saviez-vous que :

- ❧ Dans les quartiers de conception traditionnelle à utilisation du sol dense, où l'on retrouve, côte à côte, des résidences, des entreprises et des magasins, on remarque une plus grande proportion de cyclistes et de gens à pied;
- ❧ Un changement vers des modes actifs incite une utilisation du sol plus dense en milieu urbain et exige moins d'espace pour les routes et les terrains de stationnement;
- ❧ Un changement vers le transport actif entraîne une réduction des dépenses publiques pour d' coûteuses infrastructures routières visant à accommoder des modes motorisés;
- ❧ En milieu urbain, une chaussée peut accommoder, à l'heure, 7 à 12 fois plus de personnes à bicyclette, comparativement à une automobile circulant à la même vitesse;
- ❧ Des sentiers pour piétons sont même plus efficaces; ils peuvent accommoder 20 fois le volume/heure



Des infrastructures adéquates inciteront tout le monde à s'impliquer dans le transport actif et à adopter un style de vie actif.

- des voitures en circulation mixte. Plus le nombre de déplacements qui sont effectués à vélo ou à pied sera grand, plus le flot du trafic sera efficace et moins grande sera la demande pour de coûteux investissements en infrastructures routières et pour l'entretien des voitures privées et du système de transport public;
- ❧ On estime que le coût de la congestion du trafic en Ontario atteindra 6,4 milliards de dollars annuellement à compter de 2001. Des changements de modes qui évitent l'usage des véhicules motorisés peuvent restreindre ou réduire la demande pour de nouvelles infrastructures en transport;
- ❧ La grande majorité des Canadiens voudraient idéalement marcher (82 %) et/ou se déplacer à bicyclette (66 %) plus qu'ils ne le font présentement. En fait, 70 % des Canadiens reconnaissent fortement (46 %) ou quelque peu (24 %) que s'il existait une voie cyclable leur permettant de se rendre à leur lieu de travail en moins de 30 minutes à un rythme confortable, ils l'utiliseraient définitivement;

ou quelque peu (24 %) que s'il existait une voie cyclable leur permettant de se rendre à leur lieu de travail en moins de 30 minutes à un rythme confortable, ils l'utiliseraient définitivement;

(Enviroics, 1998)

- ❧ Au Canada, la distance moyenne à parcourir en région métropolitaine pour se rendre au travail était de 7,4 km en 1996;
- ❧ Dans les quartiers résidentiels, les infrastructures de transport actif (ex. voies pour piétons ou cyclistes), sont appréciées des résidents. Un environnement favorisant la marche et le vélo est également un bon outil de marketing pour les développeurs.

Pour de plus amples renseignements:



Vert l'action

Programme sur la vie active et l'environnement

Unité 16 - 5480 chemin Canotek
Ottawa, ON K1J 9H6
1-888-822-2848

www.vertlaction.ca
Courriel: info@goforgreen.ca